

Réaliser de l'hébergement avec l'aide de la communauté : le modèle de L'Abri en Ville

Préparé par le Comité de Réplication de L'Abri en Ville
Eleanor Beattie, présidente et directrice de la publication
Jennifer Symansky, auteur et coordonnatrice
Audrey Bean, rédactrice
Shelagh Coinner
Nancy Grayson
Marianne Metrakos
Maureen Ramsay
Ann Reid
Myrna Reis
Sharyn Scott

Juin 2003

Remerciements

Le comité de réplication apprécie sincèrement la collaboration des personnes suivantes à la réalisation de ce guide d'information : les résidants et les bénévoles, qui sont au cœur du projet, surtout Anna Drienovsky, Jerome Kierans, Christiane Lefèbvre, Riccardo Ottoni, Sandra Baines, Bob Bassett, Raymonde Hachey, et Gerry et Frank Legrove; le conseil d'administration et le conseil consultatif de L'Abri en Ville, notamment Nancy Grayson, Sharyn Scott et Shelagh Coinner; les coordonnateurs, particulièrement Maureen Ramsay; la coordonnatrice du Projet de Réplication, Jennifer Symansky; le gouvernement fédéral pour la subvention du DRHC dans le cadre de son Initiative de Partenariats en Action Communautaire; les nouveaux groupes de réplication, Les Toits d'Émile et Le Havre à Nous/Our Harbour; la traductrice, Francine Brault; le rédacteur, Brian Benedetti; et le concepteur, David Leblanc.

Eleanor Beattie et Audrey Bean, Montréal, Mai 2003.

TABLE DES MATIÈRES

Introduction

SECTION 1 : LES DÉBUTS

Introduction.....X

Chapitre Un

Réaliser une communauté de soutien: contacts religieux, médicaux et autresX

Démarches auprès des communautés religieusesX

Services sociaux dans les hôpitaux et la communauté.....X

Chapitre Deux

Rendre public son message : concevoir du matériel publicitaire.....X

Chapitre Trois

Établir une structure légale qui fonctionneX

Le conseil d'administration.....X

L'incorporation.....X

Demander un numéro d'enregistrement de charité.....X

Chapitre Quatre

Établir une base financière.....X

Budgets.....X

Levées de fonds.....X

ConclusionX

SECTION 2 : VIE QUOTIDIENNE

IntroductionX

Chapitre Cinq

Le coordonnateurX

Chapitre Six

Les résidents.....X

Chapitre Sept

Les bénévoles.....X

Chapitre Huit

L'appartement.....X

ConclusionX

SECTION 3 : L'ESPRIT DE L'ABRIX

ANNEXESX

LES ŒUVRES CITÉS ET SOURCES D'INFORMATIONX

(Dans cette brochure, l'utilisation du masculin sous-entend le féminin)

De semences à floraison : une fondatrice se penche sur les débuts de L'Abri

Les premières semences qui ont donné naissance à L'Abri en Ville ont été plantées avant 1986. La notion d'un appartement maintenu avec l'aide de bénévoles provenant des églises s'est présentée lorsqu'il s'est avéré impossible de placer des adolescents en conflit avec leur famille. Un groupe d'une église avait fourni un appartement meublé mais il est devenu vite apparent que les jeunes gens avaient besoin de plus de supervision que le groupe était en mesure de pourvoir. Étant donné qu'il y avait crise de logement dans l'ouest de l'île de Montréal pour les gens souffrant de maladie mentale, le groupe a alors pris la décision d'offrir cet appartement à ces derniers. Malgré que cet appartement ait été fermé encore pour une raison d'un manque de structure et de soutien, la notion avait pris naissance. Cette première semence qui venait d'être plantée a été pour moi le début d'un coup de cœur qui est devenu le centre de ma vie pour les prochains huit ans.

En septembre 1986, une subvention du gouvernement fédéral a permis à un groupe d'aide de citoyens de l'ouest de l'île (West Island Citizens Advocacy) d'engager une personne à mi-temps pour formuler et implanter cette nouvelle notion. J'ai alors été recrutée pour occuper ce poste et j'ai accepté sans vraiment savoir ce que ce travail impliquait. Cependant, d'instinct, il me semblait la bonne voie à suivre. Au début, avec un peu d'hésitation, je me suis adressée aux représentants de mon église où j'agissais en qualité de présidente d'un groupe d'aide sociale. Ils ont été d'accord pour que je procède, sous l'égide de ce groupe, à l'ouverture d'un appartement de trois chambres à coucher pour trois jeunes gens souffrant de maladie mentale qui recevraient le soutien d'une équipe de bénévoles de l'église. C'est alors devenu pour moi un genre d'aimant, tel que le soleil qui réchauffe la semence mise en terre et lui permet de s'épanouir de plus en plus jusqu'à son éclosion.

Dès le mois de décembre de la même année, le premier appartement logeant trois jeunes hommes souffrant de maladie mentale à long terme (schizophrénie) avait enfin fait germer la semence en floraison. À partir de ce moment et pour les trois années suivantes, j'ai inauguré six autres appartements pour un total de cinq logements pour des hommes et de deux pour des femmes. J'ai donné à ce projet le nom de C.A.R.E. (Create A Rehabilitative Environment), c'est-à-dire créer un environnement de réadaptation. Éventuellement, ce projet a fourni de l'hébergement à vingt-et-un adultes souffrant de maladie mentale avec le soutien de plus de cents bénévoles provenant de dix églises, toutes situées dans l'ouest de l'île de Montréal.

Ce fut vraiment un coup de cœur dès les premiers instants. J'ai réalisé avec de plus en plus de certitude que nous avions découvert une façon de bâtir une communauté, de créer un milieu propice à la guérison et de fournir un hébergement abordable pour un groupe de personnes dans la force de l'âge qui souffrent de maladie mentale. De plus, tous les êtres humains ont besoin de porter secours, d'aider et d'aimer. Les communautés religieuses se concentrent souvent sur ce besoin de s'entraider et il a longtemps été reconnu que psychologiquement la clef de la santé mentale est le lien qui existe entre les gens et la sympathie qui les lie entre eux. Quel bonheur pour tous de voir la joie des nouveaux résidents lorsqu'ils s'installent dans leur propre demeure au sein d'une

communauté résidentielle où ils sont entourés de personnes aimantes qui ne sont pas rémunérées pour les services qu'elles procurent.

Une fois ce modèle bien en place, ce fut un autre groupe d'entraide, le comité interconfessionnel de planification des services sociaux de Montréal, qui a développé davantage cette idée. Pour la première fois, un conseil d'administration a été formé dans le seul but d'offrir aux adultes souffrant de maladie mentale de l'hébergement abordable et un soutien nécessaire, le tout basé sur le modèle C.A.R.E. Cet organisme connu sous le nom de L'Abri en Ville a été en mesure de prendre envol indépendamment et ainsi transformer les fleurs en fruits en affinant et en perfectionnant le concept original. Comme dans toutes les aventures de la vie, il y a toujours d'importantes leçons à tirer de ces expériences. Un tel programme mené par des personnes qui ne sont pas rémunérées pour leur travail doit être entièrement indépendant de tout autre groupe. Il est essentiel pour le succès d'un projet semblable qu'un conseil d'administration soit mis en place dans le seul but d'administrer le programme. Un conseil ne peut servir deux maîtres et doit être libre et en mesure en tout temps de comprendre les besoins des gens pour lesquels il a été créé et d'agir en conséquence. L'Abri a réussi à trouver cet équilibre. Maintenant, avec la réalisation du projet de réplication pour lequel ce guide d'information sera une aide essentielle, d'autres semences se propagent, prennent racine et deviennent des plantes indépendantes. Comme écrivait Keats, « Une belle chose est une joie pour toujours ».

Shelagh Coinner

Introduction

Une courte description et l'histoire de L'Abri en Ville

L'Abri en Ville est un projet de soutien d'hébergement communautaire pour des personnes souffrant de maladie mentale sérieuse telle que la schizophrénie, la dépression, et des troubles bipolaires. Ces personnes requièrent des soins continus et de l'hébergement. Notre modèle répond à ces besoins particuliers : L'Abri en Ville n'est pas une résidence de groupe ni un centre de réadaptation. Nous fournissons un hébergement à long terme avec un soutien nécessaire aux personnes qui sont stables et sous médication. Le suivi de nos résidents est assuré par une équipe de personnel soignant en maladie mentale. Les résidents deviennent beaucoup plus autonomes lorsqu'ils acquièrent des compétences de vie quotidienne. De plus, le projet répond à l'un des plus grands problèmes pour des personnes souffrant de maladie mentale, l'isolement. En effet, trois résidents se partagent un appartement et un groupe de bénévoles leur fournit le soutien approprié et un sens de communauté. La majeure partie des ouvrages qui traitent de la réadaptation des personnes atteintes de maladie mentale stipulent l'importance de l'amitié, du soutien et du respect.

L'Abri en Ville est né d'un organisme interconfessionnel d'églises situées au centre-ville de Montréal : le comité interconfessionnel de planification des services sociaux de Montréal ou ICSSPC. Ses membres se réunissaient une fois par mois pour discuter des problèmes locaux d'injustice et ensuite agir en conséquence. Au mois de juin 1988, la conférencière invitée du ICSSPC, Shelagh Coinner, a présenté son projet C.A.R.E. (Create A Rehabilitative Environment), c'est-à-dire créer un environnement de réadaptation, un programme communautaire d'hébergement à long terme pour des personnes souffrant de maladie mentale. Les membres de ICSSPC étaient encouragés d'apprendre que ce projet pouvait faire une si grande différence dans la vie de ceux pour lequel il avait été créé. Ils ont été impressionnés du soutien que le projet obtenait de la part de la communauté, de sa simplicité, de son coût très raisonnable et ils ont décidé de mettre toutes leurs énergies afin d'instaurer un projet semblable au centre-ville de Montréal. C'est entendu qu'un modèle établi en banlieue doit être quelque peu révisé pour un milieu urbain, par exemple, chaque appartement C.A.R.E. était parrainé par une ou deux églises dont les membres demeuraient dans les environs de l'église et de l'appartement. Pour sa part, le premier appartement de L'Abri en Ville était parrainé par quatre communautés religieuses dont les membres et les bénévoles de l'appartement résidaient dans tous les coins de la ville.

Il a fallu deux ans aux membres de ICSSPC pour réunir toutes les informations nécessaires avant de pouvoir mettre sur pied un projet similaire et de recevoir le soutien des communautés religieuses car il fallait réunir d'autres membres intéressés pour se joindre au comité, trouver un organisme communautaire déjà établi qui serait en mesure de donner des conseils et de fournir un espace de bureau, établir un conseil d'administration légal, et amasser assez d'argent de base pour imprimer des documents d'information et embaucher un coordonnateur à temps partiel. Ce processus de longue haleine s'est terminé par l'inauguration du premier appartement de L'Abri en Ville en

1991. En agrandissant notre communauté pour inclure un plus grand nombre de communautés religieuses, d'amis, de fondations, de clubs sociaux et d'entreprises de notre secteur nous avons été en mesure d'inaugurer un appartement par année au cours des dix prochaines années.

En bref, notre modèle est le suivant : chaque appartement logeant trois personnes est loué et joliment meublé par L'Abri en Ville. Des bénévoles provenant des communautés religieuses se réunissent en premier pour suivre une formation et apprendre à reconnaître les symptômes des maladies mentales et les traitements disponibles. Ensuite ils sont informés sur le genre de soutien dont les résidants auront besoin dans leur vie quotidienne pour bien entretenir leur appartement et le genre d'activités sociales qui favorisent chez eux les amitiés et un sens de communauté. Lorsque l'appartement est inauguré, les bénévoles se réunissent une fois par mois avec le coordonnateur afin d'établir le genre d'activités qui intéressent les résidants. Pour leur part, les résidants se réunissent sur une base hebdomadaire à la résidence pour discuter avec le coordonnateur de leurs intérêts et des problèmes qui surviennent ; de plus, les résidants peuvent rencontrer le coordonnateur sur une base individuelle lorsqu'ils en sentent le besoin.

Aujourd'hui, L'Abri en Ville compte dix appartements logeant trente résidants avec l'aide de soixante bénévoles. Plusieurs bénévoles sont non seulement impliqués dans le maintien d'un appartement mais siègent aussi au conseil d'administration. Les résidants sont aussi membres du conseil. Chaque nouvel appartement permet aux résidants de partager différentes activités, de se lier d'amitiés et de faire de nouvelles connaissances et, par le fait même, de faire partie d'une communauté diversifiée et active.

Ce qui différencie L'Abri en Ville des autres modèles d'hébergement est le rôle que joue la communauté environnante, surtout le soutien obtenu de la part des communautés religieuses. Notre affinité avec ces communautés religieuses est naturelle car une des missions de ces dernières est d'accueillir les étrangers. Toutefois nous ne sommes pas un organisme religieux. Nous ne nous adonnons pas à du prosélytisme et nous ne choisissons pas nos résidants ou nos bénévoles selon leur croyance religieuse. Cependant, la plupart de nos bénévoles proviennent des communautés religieuses et L'Abri en Ville est considéré comme faisant partie de leur travail social.

En réunissant différentes communautés religieuses, médicales, civiques et sociales avec des personnes qui souffrent de maladie mentale, le projet aide toute la communauté en rassemblant ainsi tous ses membres. Un des résidants de L'Abri en Ville, Riccardo Ottoni a bien résumé ce qu'il ressent: «Une fois que vous avez votre petit cercle vous vous sentez plus confiant pour faire face à la société. Ainsi, les impressions négatives qu'ont les gens vis-à-vis des personnes atteintes de maladie mentale sont démolies. Je dirais même que toute la communauté en bénéficie.»

Le concept de répliation

La coalition communautaire qui soutient nos résidents est un atout indispensable car le groupe est assez petit pour permettre une certaine intimité mais assez large pour offrir la variété. Si notre projet s'élargissait encore plus que les quelques cents personnes actuelles, nous ferions face à des problèmes de sentiment d'éloignement et de hiérarchie qui sont contraire à la morale et à la communauté.

Cependant, ce besoin d'hébergement est pressant. Depuis que L'Abri en Ville a réussi à reproduire le modèle C.A.R.E., nous croyons que sa simplicité peut facilement être dupliquée à son tour par des personnes de bonne foi et compétentes qui font partie de toute communauté. Notre présidente, Nancy Grayson, a réalisé qu'en faisant une demande de subvention auprès du gouvernement fédéral dans le cadre de l'initiative du DRHC pour combattre le problème des sans-abri (Initiative de Partenariats en Action Communautaire) nous aurions la chance de débiter notre projet de réplication. Nous avons établi un Comité de réplication en tant que groupe consultatif et nous avons engagé un coordonnateur pour le projet. Un des coordonnateurs de L'Abri a offert une partie de ses heures de travail au nouveau projet. Le mandat du Projet de réplication dans le cadre de la subvention était de publier un guide d'information, de créer un site Web et, plus important encore, d'aider de nouveaux groupes au Québec à concevoir leurs propres projets.

Le Projet de réplication

Depuis quinze mois le Comité de réplication de L'Abri en Ville accompagne deux nouveaux groupes au Québec auxquels nous avons donné une partie du guide d'information à mesure que celui-ci était rédigé et nous avons participé à leurs réunions durant lesquelles nous avons décrit nos expériences et avons fait part de quelques conseils. Mais que pourrons-nous offrir à d'autres groupes de réplication une fois que la subvention soit terminée et que nous serons réduit à nos ressources normales ?

Nous envisageons pouvoir travailler avec un nouveau groupe par année tout en poursuivant notre soutien des groupes établis précédemment. Les conditions rattachées à notre travail avec une nouvelle équipe sont les suivantes : 1) que la nouvelle équipe accepte le modèle décrit dans le guide d'information et, surtout, l'inclusion fondamentale des communautés religieuses, 2) que l'équipe rassemble un groupe de personnes dédiées à la mise sur pied d'un tel organisme et, 3) que l'équipe ait déjà considéré son approche auprès des communautés de santé, de psychiatrie et religieuses.

Les origines et la rédaction du guide d'information

Dans ses débuts L'Abri en Ville avait l'aide de Shelagh Coinner du projet C.A.R.E. Shelagh répondait à nos appels téléphoniques lui demandant de l'aide et elle a aussi partagé avec nous le contenu de son mémoire de maîtrise sur le projet. En combinant son expérience avec la nôtre des derniers 12 ans, nous sommes en mesure d'expliquer en détail dans le guide d'information la structure du projet et notre expérience. Le guide est en partie un historique de l'organisme et documente ce que nous avons appris au fil des ans. Le processus de rédaction et de vérification en fut un aussi de consultation et de clarification, surtout que nous rédigeons le guide alors que nous étions à travailler avec deux nouveaux groupes. Notre travail avec eux n'était pas seulement de leur fournir de la documentation et des conseils car nous nous sommes impliqués dans plusieurs de leurs activités et nous avons participé à leurs réunions avec les communautés religieuses. Ainsi le guide d'information est aussi un projet de réflexion sur l'organisation même de L'Abri en Ville et notre façon de collaborer avec les groupes de réplication. Sachant que tout organisme évolue au fil des ans, nous présentons le

guide dans un classeur à anneaux pour permettre à L'Abri en Ville et aux nouveaux groupes d'ajouter et de modifier les pages au besoin.

Nous espérons que ce guide d'information sera une source d'inspiration mais nous savons qu'il est aussi une directive et exige un engagement pour mener à bien un tel projet. Dans cet optique nous incluons la Section 3: L'Esprit de L'Abri, où vous ressentirez la joie de notre projet et, nous espérons, l'inspiration pour votre propre modèle. Notre site Web présente aussi un montage sur la vie quotidienne au sein de L'Abri (www.....)

L'agencement du guide d'information

Le guide est divisé en trois sections.

La Section 1 est intitulée Les Débuts et décrit le genre de contacts qu'un nouveau groupe aura à faire afin de recevoir le soutien nécessaire et d'établir sa crédibilité, en partie en utilisant des informations basées sur le travail social. Cette section comprend aussi la marche à suivre pour établir un conseil d'administration selon une structure légale permettant l'organisme de se qualifier comme œuvre de charité auprès du gouvernement fédéral. Cette section se termine par un chapitre sur le financement et de quelle façon une levée de fonds peut devenir un processus unifiant pour la communauté.

La Section 2 s'intitule Vie Quotidienne et se concentre sur le rôle et les activités des coordonnateurs, des bénévoles et des résidents aux alentours et à l'intérieur des appartements. Cette section offre aux nouveaux groupes les détails nécessaires pour qu'ils puissent comprendre que ces différents rôles créent une communauté unifiée. Chaque chapitre dans ces deux sections contient une référence à la documentation utilisée par L'Abri en Ville, que l'on retrouve aux annexes de ce guide.

La Section 3 s'intitule L'Esprit de L'Abri. Cet esprit est révélé dans des articles, des poèmes et des récits écrits par des bénévoles et des résidents, dont plusieurs ont déjà été publiés dans des bulletins durant les douze dernières années.

Comment utiliser le guide d'information

Il n'est pas obligatoire pour les lecteurs de commencer à lire le guide au début et de le lire ainsi jusqu'à la fin. Plutôt, vous pourriez débiter par lire le résumé de chaque chapitre. À mesure que votre groupe commencera à aborder certains aspects reliés à la conception de votre organisme, vous pourrez lire les chapitres qui répondront à vos questions. En fait, au fur et à mesure que vous planifierez et préparerez le lancement de votre organisme, vous vous référerez à divers chapitres selon le besoin.

Qui peut tirer profit du guide

Selon notre expérience passée, deux types de communautés pourraient être conscientes du déficit vécu par les personnes souffrant de maladie mentale pour trouver de l'hébergement et avoir suffisamment d'intérêt et d'énergie pour inaugurer un tel projet : les groupes d'actions/de responsabilités des communautés religieuses et les groupes de soutien de parents. C.A.R.E. et L'Abri en Ville faisaient partie du premier groupe tandis

que Les Toits d'Émile et Our Harbour/Le Havre à Nous proviennent de groupes de familles au prise avec des problèmes de santé mentale.

Eleanor Beattie et Audrey Bean
Montréal, printemps 2003